

30 avril 2020

Statut un jour, Statut toujours

Statut des IEG, défendons-le plus que jamais

Mis à mal ces derniers mois par le projet Hercule et la réforme des retraites, notre Statut nous protège en cette période de crise, ayons-le bien à l'esprit.

Un Statut ô combien protecteur !

C'est dans les pires moments qu'on se rend le plus compte de ce qui nous est précieux.

Si cette crise sanitaire doit nous ouvrir les yeux à plus d'un titre, c'est aussi sur notre Statut et les garanties qu'il nous procure.

Ainsi, contrairement à bon nombre de nos concitoyens, grâce à lui, nous, agents de la branche des IEG, échappons à l'activité partielle avec baisse de salaire. Nous conservons à minima notre rémunération principale. Une sécurité morale et financière bien précieuses en ces temps anxiogènes.

Mais au demeurant, nous ne sommes pas des « privilégiés » par rapport à nos concitoyens : cette situation révèle le caractère fondamental de notre activité, qui doit se poursuivre malgré les risques sanitaires. Ainsi, le Statut protège à la fois les agents et tout l'ensemble de la société.

Un Statut à préserver malgré la tempête

Plusieurs tentatives de « coups de canif » sont à déplorer depuis plusieurs mois à l'encontre de notre Statut –et ce ne seront pas les dernières. Le projet Hercule et la réforme des retraites en sont les plus emblématiques.

FO continue de revendiquer, aujourd'hui plus que jamais, le maintien du Statut et des textes qui lui sont associés.

Ce Statut nous protège et n'est pas, quoiqu'en pensent les gouvernants, un frein à notre expertise et notre efficacité professionnelle dans nos missions de service public : il en est au contraire le garant républicain, culturel et social.

Notre Statut ne nous a jamais empêchés et ne nous empêchera pas de nous adapter aux nouvelles exigences.

Soyons en TOUS convaincus et défendons notre Statut !